



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E181289

VALABLE JUSQU'AU 10/12/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 851 466 995 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ACM-IARD SA I7 3000465

Assurance Responsabilité Civile :

ACM-IARD SA I7 3000465

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : FD MENUISERIE

1D RUE PAYELLEVILLE
GOURNAY
62560 VERCHOCQ

Téléphone : 06 83 54 66 38

Portable :

Site Internet :

E-mail : frederic.duhamel2@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

DUHAMEL FREDERIC, MICHEL, JULIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / DUHAMEL FREDERIC, MICHEL, JULIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/11/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	29/06/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	01/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/11/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	29/06/2022
o Isolation des combles perdus	15/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.